

Communiqué de presse

VOLKSWAGEN DEMARRE L'ACTION DE RAPPEL DES PREMIERES GOLF EQUIPEES D'UN MOTEUR EA 189

L'Autorité de régulation allemande (KBA) a validé la solution technique des Golf 2.0L TDI BMT concernant les émissions de NOx et confirme que cette action n'aura aucune incidence sur la consommation de carburant, les performances ni le niveau sonore du véhicule.

L'action de rappel a démarré il y a quelques semaines avec l'Amarok.

Les clients possédant une Golf concernée vont à leur tour recevoir un courrier les informant de la disponibilité de l'action.

En fonction du calendrier de rappel déterminé par le groupe Volkswagen par type de modèle et de motorisation, Cotrans Automobiles avertira ses clients par courrier afin de les inviter à prendre rendez-vous.

La solution technique est entièrement gratuite pour les clients et sa réalisation dure moins d'une heure. Pour plus de facilité, les clients pourront faire procéder à l'action en même temps qu'une autre intervention planifiée à l'après-vente tel qu'un entretien. Une solution de mobilité sera également proposée gratuitement en cas de besoin.

Nous rappelons que les véhicules restent techniquement sûrs et peuvent être utilisés sur la route sans aucune restriction.

En matière d'émissions de NOx, le ministère de l'environnement a par ailleurs publié les résultats des tests menés par l'UTAC à la demande de Ségolène Royal. Le ministère de l'environnement considère les émissions NOx comme « anormales » lorsqu'elles dépassent de plus de 5 fois la norme en conditions réelles : **aucune des 5 Volkswagen contrôlées ne dépasse cette tolérance.**